

DEVENIR AVOCAT :

CHOISISSEZ VOTRE ÉCOLE



SOMMAIRE

La formation professionnelle initiale	2
Accès au CRFPA 2026	
Calendrier national	3
Formation, examen	
Les chiffres à connaître	4
École du Centre Ouest des avocats	
▶ ECOA (Poitiers)	6
École des avocats de Bordeaux	
▶ EDA ALIÉNOR (Bordeaux)	8
École des avocats Centre Sud	
▶ EDACS (Montpellier)	10
École des avocats du Grand Ouest	
▶ EDAGO (Rennes)	12
École des avocats Rhône-Alpes	
▶ EDARA (Lyon)	14
École des avocats Sud-Est	
▶ EDASE (Marseille)	16
École de formation des avocats	
▶ EFA (Toulouse)	18
École de formation professionnelle des barreaux du ressort de la cour d'appel de Paris	
▶ EFB (Issy-les-Moulineaux)	20
École régionale des avocats du Grand Est	
▶ ERAGE (Strasbourg)	22
Haute École des Avocats Conseils	
▶ HEDAC (Versailles)	24
École des avocats	
▶ IXAD (Lille)	26
Entrer dans la profession	
Quelques repères clés	28





LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE DISPENSÉE PAR LES ÉCOLES D'AVOCATS

11 ÉCOLES D'AVOCATS, ou « centres régionaux de formation professionnelle d'avocats » (CRFPA), dispensent la formation professionnelle exigée pour devenir avocat et organisent l'examen du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA).

La formation initiale débute par une prestation de serment devant la cour d'appel. **Elle se déroule en 3 temps forts dont l'ordre est déterminé par chaque école :**

- 1.** 6 mois d'enseignements pratiques pour **l'acquisition des fondamentaux**
- 2.** 6 mois consacrés au **projet pédagogique individuel (PPI)** de l'élève avocat
- 3.** 6 mois consacrés à **un stage dans un cabinet** d'avocat(s)

1. **L'acquisition des fondamentaux** répond à un programme de formation harmonisé par le Conseil national des barreaux, [consultable sur son site Internet](#). Ce programme est entièrement tourné vers la pratique de la profession d'avocat et fait l'objet d'un contrôle continu. Les élèves qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une alternance avec une expérience professionnalisante, selon les modalités fixées par l'école. Une partie de la formation peut être dispensée à distance.

2. **Le PPI**, proposé par l'élève et agréé par l'école, consiste en un stage professionnel dans tout milieu en cohérence avec le projet de l'élève, hors cabinet d'avocat(s) en France (ex : entreprises, organisations professionnelles, juridictions, etc.), et **peu importe le ressort de l'école**, même à l'étranger. Il peut aussi s'agir du suivi d'une formation (deuxième année de master, diplôme d'université...).

3. **Le stage en cabinet d'avocat(s)** peut être effectué dans un des 164 barreaux de France ou dans un barreau d'un autre État européen, **peu importe le ressort de l'école**. Il constitue un véritable tremplin vers l'exercice de la profession d'avocat.

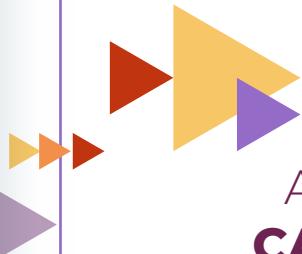
Ces périodes peuvent être effectuées en alternance, selon les possibilités de l'école.

Si l'élève suit l'intégralité de ce cycle de formation, il est admis à passer l'examen du CAPA.

Pour la promotion 2026 et les suivantes, cet examen comportera [deux épreuves orales](#). En cas de succès, l'élève avocat peut alors demander son inscription au tableau de l'Ordre du barreau de son choix, après avoir prêté le serment nécessaire à l'exercice de la profession.

Lors de son assemblée générale du 11 avril 2025, le Conseil national des barreaux a adopté le recours au contrat d'apprentissage comme voie possible de formation des élèves avocats en complément de celle de la convention de stage. Le CNB finalise en 2025 le nécessaire enregistrement du CAPA au Répertoire national des certifications professionnelles et coordonne les EDA dans la mise en place optionnelle du contrat d'apprentissage au profit des élèves avocats. Cette mise en place ne sera probablement pas effective au profit de la promotion 2026-2027. Néanmoins, la plupart des EDA devraient proposer une formation commençant par le PPI puis par une période de 12 mois en alternance entre les enseignements et le cabinet.

Les EDA se tiennent naturellement d'ores et déjà à votre disposition pour vous accompagner.



ACCÈS AU CRFPA 2026

CALENDRIER NATIONAL

1, 2, 3 et 4 septembre 2025

Épreuves écrites d'admissibilité
organisées par les universités
selon le calendrier fixé par arrêté ministériel

22 octobre 2025

Publication des résultats d'admissibilité
de l'examen d'accès au CRFPA

6 novembre 2025

Ouverture des préinscriptions
dans les 11 écoles

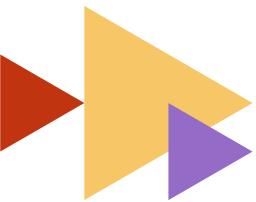
1^{er} décembre 2025

Publication des résultats d'admission
de l'examen d'accès au CRFPA
Le Conseil national des barreaux procèdera
à cette publication sur son site Internet

7 décembre 2025

Clôture des inscriptions





FORMATION, EXAMEN : LES CHIFFRES À CONNAÎTRE

Intégrer une école

1900 €

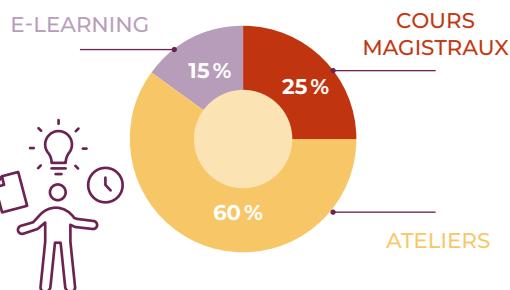
DE FRAIS
PÉDAGOGIQUES

Avec possibilité
d'aide financière
sur critères sociaux

Effectif moyen
des écoles
(sur les 5 dernières années) :

3 664
ÉLÈVES AVOCATS

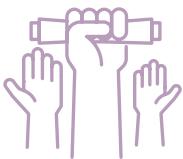
Une formation composée
en moyenne de :



Âge moyen
des élèves avocats
(Promos 2023-2024 et 2024-2025) :

25 ANS

Obtenir l'examen



98 %

DES ÉLÈVES AVOCATS
OBTIENNENT LE CAPA

Et après ?

84 % des titulaires
du CAPA

sont inscrits dans un barreau français
dans les 6 mois

95 %

d'entre eux exercent
en qualité
de collaborateur libéral





ECOA
École du Centre
Ouest des avocats

2 bis Boulevard du Maréchal
de Lattre de Tassigny
86000 POITIERS

Contact :

Stéphanie ROULET

Tél. 05 49 88 22 11
formation.initiale@avocats-
ecoa.fr



ÉCOLE DU CENTRE OUEST DES AVOCATS

ÉCOLE DU CENTRE OUEST DES AVOCATS



Située au cœur de la cité judiciaire, dans le centre-ville de Poitiers, l'ECOA offre un cadre idéal grâce à ses possibilités d'hébergement à l'intérieur de ses locaux entièrement rénovés en 2022. Son système d'alternance une semaine sur quatre est garant d'une insertion professionnelle rapide et réussie.



Infos et inscription : www.avocats-ecoa.fr

ORDRE DES PÉRIODES DE FORMATION

1. PPI

2. Alternance acquisition
des fondamentaux /
Stage en cabinet d'avocats

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Une semaine sur quatre



La vie professionnelle commence au sein des EDA, c'est pourquoi notre programme de formation **en alternance une semaine sur quatre** permet d'intégrer les cabinets tout au long du cursus de formation.

À l'ECOA, nous cultivons l'esprit d'équipe, le sens de l'initiative et l'autonomie. Notre pédagogie active met l'élève au cœur de l'expérience d'apprentissage en mettant l'accès sur l'oralité et la plaidoirie. Sont proposés : travaux en ateliers à partir de dossiers, système de classes inversées,

simulations d'audience, d'entretiens client, gestion et management du cabinet : les élèves peuvent ainsi explorer toutes les facettes de la profession.

Des effectifs à taille humaine permettent de porter une attention à chacun et d'offrir un accompagnement personnalisé (atelier CV, job dating, aide recherche stage), ainsi qu'une solution d'hébergement entièrement sécurisée au sein même de nos locaux.

PARCOURS :

Chaque élève a la possibilité de choisir un parcours correspondant à son domaine de prédilection et/ou découvrir de nouvelles matières parmi : **civil, pénal, social, affaires ou public**



HEBERGEMENT COLLECTIF
POSSIBLE AU SEIN DE L'ÉCOLE

CHIFFRES

Internat d'une capacité d'accueil de **40 COUCHAGES** par semaine

97% TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE
après l'obtention du CAPA en 2024

100% DE RÉUSSITE
au CAPA en 2024





EDA ALIÉNOR

18-20 rue du Maréchal Joffre
33000 BORDEAUX

Contact :

Virginie FIGUREAU

Tél. 05 32 26 14 82

vfigureau@eda-alienor.com



ÉCOLE DES AVOCATS ALIÉNOR



L'EDA Aliénor se situe au centre de Bordeaux, à proximité des acteurs de justice. Avec un **ressort territorial particulièrement attractif**, l'EDA Aliénor est une école professionnelle conviviale qui **privilégie les relations de proximité avec chacun de ses élèves, et vous offre** les atouts nécessaires pour réussir.



Infos et inscription : www.eda-alienor.com

ORDRE DES PÉRIODES DE FORMATION

- 1. Stage PPI (6 mois)**
- 2. Stage en alternance sur 1 an**

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Alternance : 3 semaines en cabinet d'avocat et 1 semaine à l'école (de septembre 2026 à août 2027)



L'EDA Aliénor, **école à taille humaine**, a un seul objectif : **accompagner chacun d'entre vous** afin que vous soyez les avocats de demain !

Pour ce faire, nous vous proposons :

► **Des enseignements en petits groupes, dispensés par des professionnels** (avocats, magistrats, huissiers, etc.), basés sur des mises en situations pratiques.

► **Un cursus pédagogique innovant**, via des modules avec l'interprofession, des synergies avec des écoles partenaires (ENM, KEDGE, etc.), un mentorat des avocats des ordres, etc.

► **De participer d'ores et déjà activement à la vie des barreaux** (manifestations, consultations, etc.), afin de faciliter la transmission des acquis et votre intégration dans votre futur univers professionnel.

► **Une association des élèves particulièrement dynamique.**

LISTE DES MODULES

Chaque élève doit choisir l'un des 3 modules suivants :

- **Pratique du droit de l'entreprise (avec au choix affaires, social, fiscal)**
- **Contentieux (avec au choix famille, pénal)**
- **Pratique du droit public**

Ces modules sont basés sur des exercices de mise en situation.

Activités optionnelles : chorale, concours de plaidoirie, etc.

CHIFFRES

Des cours à effectifs réduits :

**30 ÉLÈVES EN MOYENNE
PAR CLASSE**

TAUX DE RÉUSSITE AU CAPA :

100 % en 2023

99 % en 2024





EDACS
École des avocats
Centre Sud

Contacts :

Siège de Montpellier (34)
103 avenue de Lodève
Tél. 04 67 61 72 80
montpellier@edacentresud.com

Site de Clermont-Ferrand (63)
40 rue de l'Ange
Tél. 04 73 19 64 95
clermontferrand@edacentresud.com

EDACS.

École des avocats
centre-sud

ÉCOLE DES AVOCATS CENTRE SUD

L'EDACS accueille chaque année jusqu'à 200 futurs avocats dans un cadre convivial où compétence et humanité se conjuguent harmonieusement. Une atmosphère d'échanges enrichissants et une diversité inspirante favorisent l'épanouissement de chacun et permettent à nos élèves de développer des compétences essentielles pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain grâce à une formation rigoureuse et stimulante.



Infos et inscription : www.edacentresud.com

Onglet « Formation initiale » : formulaire de préinscription en ligne et dossier d'inscription au format PDF interactif.

ORDRE DES PÉRIODES DE FORMATION

- 1. Projet pédagogique individuel (janvier à juillet 2026)**
- 2. Acquisition des fondamentaux – enseignements (septembre 2026 à février 2027)**
- 3. Stage en cabinet d'avocats (mars 2027 à août 2027)**

MODALITÉS D'ALTERNANCE (pendant les fondamentaux)

3 jours d'enseignements consécutifs à l'école et 2 jours en alternance par semaine



L'école dispose de deux sites : **Montpellier** et **Clermont-Ferrand**. En débutant par le projet pédagogique individuel (PPI), nos élèves peuvent valider un master 2 en droit ou acquérir **une expérience professionnelle immédiate via un stage en France ou à l'étranger**.

Notre objectif pédagogique est de développer l'oralité, la confiance en soi et les compétences nécessaires à la profession d'avocat, en encourageant l'initiative, la curiosité, la créativité et l'innovation. Avec des groupes restreints favorisant le travail d'équipe, notre méthode active repose sur des simulations et des cas pratiques.

Après 4 mois d'enseignements communs, 3 options (droit public, droit des affaires, contentieux judiciaire) sont offertes pour préparer au mieux le stage en cabinet d'avocat(s). Pour une immersion professionnelle optimale, les cours sont regroupés sur **3 jours consécutifs par semaine**, avec la possibilité d'une alternance sur les 2 jours restants (stage rémunéré ou contrat de travail).

CHIFFRES

Ressort dynamique regroupant
**17 BARREAUX, 3 COURS D'APPEL
ET 5 UNIVERSITÉS**

Offres de stage (PPI/avocat)
dans toute la France
(métropolitaine et ultramarine)
et à l'étranger

TAUX DE RÉUSSITE AU CAPA :

100 % en 2024

TAUX D'INSERTION POST-CAPA :

près de **100 %**

LISTE DES MODULES

Trois options possibles :

- ▶ **Droit public**
- ▶ **Droit des affaires**
- ▶ **Contentieux judiciaire**





EDAGO
École des avocats
du Grand Ouest

Campus de Ker Lann,
Contour Antoine
de Saint-Exupéry,
CS 67224, 35172 BRUZ

Contact :

Sylvie POIRIER
Tél. 02 99 67 46 68
scolaritefi@edago.fr



ÉCOLE DES AVOCATS DU GRAND OUEST

Construisons ensemble votre avenir professionnel grâce à une formation résolument tournée vers la pratique et la rencontre des avocats d'un territoire en pleine expansion.



Infos et inscription : www.edago.fr

ORDRE DES PÉRIODES DE FORMATION

UNE FORMATION REPENSEE ET ADAPTÉE

- ▶ **Le stage PPI (6 mois)**
- ▶ **Le stage en alternance sur 1 an**

MODALITÉS DE L'ALTERNANCE SUR 1 AN

Une alternance, 3 semaines en cabinet et 1 semaine à l'école, entrecoupée de périodes réservées de juin 2026 à juin 2027. Un CAPA début juillet 2027 permettant une intégration professionnelle immédiate.

La formation en alternance constitue un levier stratégique pour nos élèves avocats et offre une solution idéale pour conjuguer théorie et pratique dans le cadre de leur apprentissage. En combinant enseignements académiques et immersion professionnelle, elle répond à un double impératif :

- ▶ d'une part, celui de garantir une solide maîtrise des savoirs fondamentaux,
- ▶ d'autre part, celui de permettre l'acquisition d'une expérience concrète indispensable à l'exercice de la profession.





À l'EDAGO, nous combinons vos talents, votre personnalité et notre pédagogie active !

Pour optimiser votre formation :

- ▶ **Un régime « alternance » sur 1 an.**
- ▶ **Un parcours dédié.**
- ▶ **Des enseignements par groupes de 25 élèves, gage d'interactivité.**
- ▶ **Début de la formation par le PPI :** offres nombreuses et diversifiées, grâce à un partenariat avec la cour d'appel de Rennes (pratique judiciaire) et à l'éco-système économique et social breton

aux multiples couleurs : le gris (pratique de l'activité de conseil avec vos idées et notre *silver economy*), le bleu (économie maritime et surf) et le vert (votre engagement et notre territoire agro).

Un recrutement « stagiaires » et « collaborateurs » en pleine expansion : plus de 80 % de nos élèves sont placés en stage cabinet sur notre territoire et sont plus de 70 % à **bénéficier d'une offre de collaboration trois mois avant la fin de leur scolarité.**

CHIFFRES

Pays de la Loire et Bretagne
dans le top 5 des régions
au meilleur taux de croissance
de la profession

99 % des élèves en
alternance en cabinet d'avocat(s)

PARCOURS :

Chaque élève a la possibilité de choisir un parcours correspondant au domaine dans lequel il souhaite exercer : **civil, pénal, public, affaires, social ou fiscal**





EDARA
École des avocats
Rhône-Alpes

191 rue Vendôme
69003 LYON

Contacts :

Marianne CHARBON (Direction)

Tél. 04 78 37 30 15
m.charbon@edara.fr

Myriam VULIN (Formation initiale)

Tél. 04 78 37 30 16
m.vulin@edara.fr



ÉCOLE DES AVOCATS
Rhône-Alpes

ÉCOLE DES AVOCATS RHÔNE-ALPES



Au coeur de la région très prisée d'Auvergne-Rhône-Alpes, parfaitement nichée dans le centre-ville de Lyon, l'EDARA vous ouvre ses portes dans des locaux contemporains et fonctionnels, à proximité immédiate du palais de justice et de la gare. Rassemblant 16 barreaux et 6500 avocats, cette école profite d'un environnement économique vibrant et novateur, offrant ainsi une multitude d'opportunités professionnelles dans toutes les branches du Droit.



Infos et inscription : www.edara.fr

ORDRE DES PÉRIODES DE FORMATION

- 1. PPI pour une période de 6 mois à compter du 19/01/2026 (précédé de 15 jours d'enseignement de la déontologie à l'EDARA)**
- 2. Alternance : 1 semaine à l'école/ 3 semaines en cabinet d'avocat à partir de septembre 2026.**

MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 1 semaine à l'École par mois**
3 semaines en cabinet d'avocat par mois
Les mois de juin et juillet entièrement en stage cabinet



MODULES

Les enseignements comprennent :

- ▶ 1 module professionnel à choisir parmi les 7 proposés (droit fiscal, droit de l'entreprise, droit social, droit des personnes, droit des biens, droit public, droit pénal)
- ▶ Challenge « Pose Ta Plaque »
- ▶ CAPA blanc
- ▶ Plaideoirie pénale
- ▶ Jeu de procédure civile et plaideoirie civile
- ▶ Oral de déontologie
- ▶ Enseignement e-learning / e-learning CNB
- ▶ Demi-journée citoyenneté
- ▶ Foisonnement
- ▶ Écrit de contrôle continu

Pour développer vos pratiques, il vous est également loisible de participer :

- ▶ À la Clinique Juridique en partenariat avec l'Université Lyon 3,
- ▶ À divers concours de plaideoiries,
- ▶ À des séances de préparation mentale aux examens.
- ▶ Concours Projets Innovants CNB
- ▶ CIAM
- ▶ CMAP

L'EDARA est une école résolument professionnalisaante, tournée vers l'avenir et soucieuse de s'adapter aux évolutions de votre future activité, pour vous offrir les clés de votre réussite.

Outre les enseignements fondamentaux, l'École vous accompagne tout au long de votre parcours.

La formation dispensée se distingue en débutant par un séminaire de théâtre encadré par des comédiens professionnels, destiné tant à assurer la cohésion entre les élèves qu'à vous transmettre les techniques qui vous permettront d'être à l'aise en public.

Elle intègre également des spécificités telles que « Pose Ta Plaque », les ateliers de la voix pour développer votre éloquence et un parcours d'accompagnement personnalisé de votre projet professionnel.

CHIFFRES

**Des cours à effectifs réduits
25 ÉLÈVES
EN MOYENNE PAR CLASSE**

100 % DES ÉLÈVES AVOCATS
trouvent leurs stages
dans les délais impartis

Taux de réussite au CAPA : **98 %**





EDASE
École des avocats sud-est

61 bd de la Blancarde
13004 MARSEILLE

Contact :

Catherine DORIAN
Tél. 04 91 54 43 63
c.dorian@edase.fr



ÉCOLE DES AVOCATS SUD-EST

L'EDASE, située en plein centre de Marseille, prépare jusqu'à 250 élèves par an à l'examen du CAPA dans les meilleures conditions d'accueil et d'enseignement, en leur proposant une formation de qualité ainsi qu'une immersion rapide et professionnelle dans un monde en constante évolution juridique.



Infos et inscription : www.edase.fr

ORDRE DES PÉRIODES DE FORMATION

- 1. Acquisition des fondamentaux**
- 2. PPI**
- 3. Stage en cabinet d'avocat(s)**

MODALITÉS D'ALTERNANCE (pendant les fondamentaux)

Une semaine sur deux

70% de nos élèves ont fait ce choix

UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ :

- ▶ Tous les cours sont dispensés par des professionnels en activité.
- ▶ L'actualité et les enjeux de demain sont régulièrement intégrés dans les interventions.
- ▶ Des mises en situations régulières à partir de cas réels sont effectuées.
- ▶ Des groupes de travail restreints facilitent les échanges et l'interactivité.
- ▶ Un partenariat est mis en place avec nos universités.

FORMATION À LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC :

Parce que développer ses compétences oratoires et son efficacité relationnelle sont de véritables atouts pour l'avocat, l'EDASE forme tous ses élèves avocats à la prise de parole en public et à l'interaction en équipe. Ces formations interactives sont assurées par des formateurs issus des métiers du théâtre.

DES ÉVÈNEMENTS PÉDAGOGIQUES ENRICHISSANTS :

- ▶ Visite du centre pénitentiaire de Marseille (les « Baumettes »), de Toulon et de Nice.
- ▶ Participation au Concours international de plaidoirie du Mémorial de Caen.



APPROFONDISSEMENT

Chaque élève suit l'un des trois modules suivants :

- ▶ **Module « Judiciaire »** (famille, voies d'exécution, social, pénal, mineurs)
- ▶ **Module « Public »** (urbanisme, fonction publique, marchés publics, responsabilité médicale)
- ▶ **Module « Juridique »** (sociétés, commercial, social, procédures collectives, fiscal)

CHIFFRES

9 À 10 GROUPES DE TRAVAIL

de 18 à 22 élèves

10 SALLES DE COURS

équipées d'outils numériques





EFA-Toulouse
École de Formation
des Avocats

35c bd des Récollets
31400 TOULOUSE

Contact :

Sophie PAGES
Tél. 05 61 53 58 51
s.pages@efa-toulouse.fr



ÉCOLE DE FORMATION DES AVOCATS – TOULOUSE

Barreaux : Agen, Albi, Ariège, Castres, Gers, Lot, Pau, Toulouse,
Saint-Gaudens, Tarbes et Tarn-et-Garonne

Située à Toulouse dans la meilleure ville étudiante de France (classement de l'Etudiant), l'EFA vous attend. Une équipe motivée et engagée accompagnera votre apprentissage porté par une pédagogie innovante et participative au service de votre développement personnel. Au cœur d'une grande région (11 barreaux, 3 cours d'appel), d'un tissu économique et culturel riche, vous intégrerez une grande profession dans la diversité de ses métiers.



Infos et inscription : www.efa-toulouse.fr

ORDRE DES PÉRIODES DE FORMATION

1. Semaine de rentrée en décembre 2025
2. PPI 6 mois de janvier à juin 2026
3. Cours des fondamentaux à l'école en alternance avec le stage cabinet 12 mois de juillet 2026 à juin 2027
4. CAPA juin 2027

MODALITÉS D'ALTERNANCE (pendant les fondamentaux)

1 semaine à l'école/3 semaines en cabinet d'avocat sur 12 mois

LA FORMATION AU SEIN DE L'EFA, C'EST :

- ▶ Des cours avec supports pratiques dispensés par des professionnels majoritairement avocats en exercice et aux profils variés.
- ▶ Un apprentissage de la déontologie en exposés de groupe favorisant l'acquisition des notions et la mise en situation.
- ▶ Une projection dans la vie professionnelle avec un concours entre groupes d'élèves sur un projet concret de modélisation complète d'un cabinet d'avocats, avec remise de prix.
- ▶ Des exercices réguliers de plaidoiries avec notamment les « Jeudis de la plaidoirie ».
- ▶ Des cours de méthodologie de l'écrit juridique pas à pas.
- ▶ Une pédagogie participative, impliquante et adaptée, axée sur le développement personnel.
- ▶ Des opportunités de stages PPI au sein de structures d'envergure comme Airbus, Latécoère, Pierre Fabre, Thales, l'université Toulouse 1 Capitole.

LA SCOLARITÉ AU SEIN DE L'EFA, C'EST :

- ▶ Une semaine d'intégration axée sur la découverte de l'autre avec une troupe de théâtre.
- ▶ La participation de la promotion au concours de la Petite Conférence.
- ▶ Des sessions de « Rencontres avec » offrant des temps d'échanges inédits avec des personnalités du barreau, du monde judiciaire et de la société civile.
- ▶ La liberté pour les élèves avocats de choisir leur parrain et leur nom de promotion.
- ▶ Des événements fédérateurs essentiels en coordination avec l'association des élèves (challenge inter-écoles, journée des costumiers, baptême de promotion).
- ▶ Une journée de job dating pour trouver son stage ou sa première collaboration.
- ▶ Des locaux rénovés équipés pour les visioconférences, avec notamment une salle simulation de tribunal, une salle de conférence, une salle de co-working, un foyer des élèves.
- ▶ Un « Séminaire de septembre » qui consiste en une semaine de révision intensive avant le CAPA.

L'EFA ET SES CAPSULES DE SPÉCIALISATIONS

Chaque élève avocat suit un module de capsule de perfectionnement de son choix :

1. Capsule « Défense des personnes » : Droit pénal, de la famille, des enfants et des étrangers
2. Capsule « Droit de l'entreprise » : Droit des affaires, du travail et fiscal
3. Capsule « Droits public, de l'urbanisme, de l'immobilier et de la construction »

CHIFFRES

TAUX DE RÉUSSITE AU CAPA :

99 % en 2024

Promotion Marguerite Dilhan (2025-2026)

143 ÉLÈVES

TERRITOIRE DE 11 BARREAUX ET 3 COURS D'APPEL





EFB
École de formation
professionnelle des barreaux
du ressort de la cour d'appel
de Paris

1 rue Pierre-Antoine Berryer
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Contact Accueil

Tél. 01 80 22 01 53
inscription@efb.fr



ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES BARREAUX DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE PARIS



Plus grande école des avocats en Europe, l'EFB propose une formation sur mesure reconnue, tournée vers l'avenir de la profession, le tout en accompagnant au plus près les élèves et en les ouvrant à de nombreux horizons. L'EFB est l'école des 9 barreaux du ressort de la cour d'appel de Paris : Auxerre, Essonne, Fontainebleau, Meaux, Melun, Paris, Seine-Saint-Denis, Sens et Val-de-Marne.



Infos et inscription : efb.fr

ORDRE DES TROIS PÉRIODES DE FORMATION

Option 1

1. Acquisition des fondamentaux
2. PPI
3. Stage en cabinet d'avocat(s)

Option 2

1. PPI
2. Acquisition des fondamentaux
3. Stage en cabinet d'avocat(s)

Option 3

1. Acquisition des fondamentaux
2. Stage en cabinet d'avocat(s)
3. PPI

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Les élèves assistent aux cours par demi-journées (max. 20 h de stage hebdomadaire)

UNE FORMATION COMPLÈTE

- ▶ **Formation en Conseil et contentieux.**
- ▶ **Intervenants de qualité** (avocats et magistrats).
- ▶ **Tronc commun complet et pratique** (initiation à l'usage de l'IA générative, du RPVA, etc.).
- ▶ **2 parcours de spécialisation.**
- ▶ **Des « foisonnements »** : exercice phare de l'EFB qui permet de se mettre en situation réelle avec de véritables dossiers pour s'exercer à la rédaction de consultations, d'actes ainsi qu'à la plaidoirie, corrigés en petits groupes.
- ▶ **Cours de prise de parole** avec des secrétaires de la conférence et des comédiens.
- ▶ **Cours multimodaux** : amphi et ateliers (de 6 à 24 élèves) pour favoriser l'interactivité et le réseau professionnel + visio et e-learning pour respecter le rythme des élèves.
- ▶ **Activités facultatives :**
 - ▶ Clinique juridique et permanences pénales,
 - ▶ Rencontres *in situ* (centres pénitentiaires de Fresnes, Fleury-Mérogis),
 - ▶ Concours avec des coaches de l'EFB,
 - ▶ Séminaires à l'étranger,
 - ▶ Association de théâtre, association des élèves.

LISTE DES MODULES

2 parcours de spécialisation à choisir parmi 14 :
Affaires / Concurrence / Entreprises en difficulté / Etrangers / Famille / Fiscal / Fusions et acquisitions / Immobilier / International / Pénal / Propriété intellectuelle / Public / Social / Talent et innovation

UNE FORMATION OUVERTE...

- ▶ **vers la transformation de la profession,** via le LAB EFB (IA générative, productivité du cabinet, nouveaux services, legal design, automatisation, No code, etc.).
- ▶ **vers l'international**, avec un service dédié pour vos stages à l'étranger et de nombreux partenariats.

UN SUIVI INDIVIDUALISÉ

- ▶ **Un vaste choix d'offres de stages PPI pour valoriser votre profil** (magistrats de liaison à l'étranger / ministères / AAI / LLM à l'étranger / ENM / juridictions / grandes entreprises, etc.).
- ▶ **Des services dédiés** (PPI / stages en cabinet / International) pour vous aider à trouver les stages les plus adaptés à votre profil.
- ▶ **Un avocat référent pédagogique pour chaque élève**, qui a 2 missions : suivre les stages de l'élève et l'aider à construire son projet professionnel.
- ▶ **Une équipe « soutien ».**
- ▶ **Un référent handicap.**

CHIFFRES

99,7% DE RÉUSSITE

CAPA 2024

**+60% DES ÉLÈVES
EN FORMATION
ALTERNÉE**

**+ DE 200 ÉLÈVES EN PPI
À L'ÉTRANGER EN 2025**





ERAGE
École régionale des avocats
du Grand Est

4 rue Brûlée
67000 STRASBOURG

Contacts :

Tiffany CONEIN (direction FI)
direction-fi@erage.eu

Elina SCHRECKENBERG
Tél. 03 88 14 19 01
scolarite@erage.eu



ÉCOLE RÉGIONALE DES AVOCATS DU GRAND EST



Située au cœur de la ville de Strasbourg, capitale européenne, l'ERAGE est une école professionnelle qui privilégie l'acquisition de compétences par la mise en pratique et l'adaptation du parcours en fonction du profil des élèves avocats. Notre objectif : vous faire vivre une expérience de formation enrichissante et conviviale.



Infos et inscription : www.erage.eu

ORDRE DES PÉRIODES DE FORMATION

- 1. PPI - Sur la période du 17 janvier au 30 août 2026**
- 2. Acquisition des fondamentaux**
- 3. Stage en cabinet d'avocats**
(possibilité d'inverser les deux dernières périodes)

MODALITÉS D'ALTERNANCE

(pendant les fondamentaux)

Stage en mode alternée (pendant la période d'acquisition des fondamentaux) : cette période est organisée afin de permettre aux élèves avocats de réaliser un stage dans un cabinet d'avocat(s) (de février à juin) sur la base de trois journées par semaine à l'École et deux journées par semaine en cabinet.



L'enseignement dispensé à l'ERAGE vise à transmettre aux futurs avocats un ensemble de savoir-faire pratiques, une éthique professionnelle et une méthode de travail. La pédagogie déployée permet à chaque élève d'être acteur de sa formation et de développer des compétences dans les conditions réelles.

En complément du socle commun à toute la promotion, les élèves avocats ont la possibilité de personnaliser leur parcours de formation. Dès le premier trimestre, et en fonction de leur profil, ils choisissent un des parcours de formation et un des modules, ainsi que des matières dites « d'ouverture » (médiation, droit de l'environnement, intelligence artificielle et droit local).

LISTE DES PARCOURS (AU CHOIX) :

- ▶ **Droit des affaires**
- ▶ **Droit public**
- ▶ **Droit civil**

LISTE DES MODULES (AU CHOIX) :

- ▶ **Droit pénal**
- ▶ **Droit européen**
- ▶ **Droit social**

- ▶ Cadre de travail accueillant et bienveillant favorisant une pédagogie participative.
- ▶ Ecole à taille humaine grâce à une meilleure cohésion de promotion, avec une association des élèves dynamique.
- ▶ **Activités complémentaires enrichissantes :**
 - ▶ Visite de la Cour européenne des droits de l'Homme et du Parlement européen,
 - ▶ Visite de centres pénitentiaires,
 - ▶ Concours d'éloquence,
 - ▶ Rencontres avec des personnalités du monde juridique,
 - ▶ Participation à des réunions de conciliation avec l'association des conciliateurs de justice.

CHIFFRES

100 À 200 ÉLÈVES
par promotion

FORMATION PAR ATELIER
DE **25** PERSONNES





HEDAC
Haute école
des avocats conseils

187 avenue du Général Leclerc
78220 VIROFLAY

Contact :

Benoit DUMONTET
Tél. 01 39 51 88 89
directeur@hedac.fr



Ecole des Avocats

HAUTE ÉCOLE DES AVOCATS CONSEILS



À taille humaine, l'HEDAC est ouverte au et sur le monde. Il y règne une ambiance familiale ainsi qu'un fort esprit école. L'insertion professionnelle est favorisée par un accompagnement personnel de chaque élève et par une exigence de sérieux, d'humilité, de solidarité et de respect de la déontologie de la profession.



Infos et inscription : www.hedac.fr

ORDRE DES PÉRIODES DE FORMATION

La plus grande des flexibilités selon le libre choix de chaque élève-avocat (7 groupes dont 4 en alternance, avec pour ces derniers, des enseignements délivrés à 80 % en visio).

MODALITÉS D'ALTERNANCE

(pendant les fondamentaux)

Au premier semestre de l'année N ou N+1 ou lors de l'année civile N ou de juillet de l'année N à juin de l'année N+1 (prochainement en apprentissage).

Les élèves doivent valider une majeure en plus de leur CAPA en suivant **en présentiel a minima** 3 Modules Approfondis de Pratique Professionnelle (MAPP) **dispensés par les cabinets partenaires**.

Les élèves peuvent suivre des formations qualifiantes complémentaires dans le cadre de l'acquisition des fondamentaux et du PPI : **Certificat Avocat Conseil Fiscal des Entreprises**, Certificat en Contentieux, en Droit des Sociétés, ou en Droit social, **M2 LEAD** (Law Entrepreneurship and Digital), **DU Droit de la bourse et des sociétés cotées**, **DU Fiducie**, **DU Transformation numérique du Droit et Legaltech**, Certificat MARD, **DU Médiateur**, **LL.M, LL.M/MS DMI d'H.E.C., MS DAIM de l'ESSEC**, **MS JMI de l'EM LYON**, Programme Grande École, Sciences Po....

Possibilité d'effectuer son PPI dans **plus de 60 pays** ou en suivant une formation qualifiante complémentaire et/ou un stage.

Suivez l'HEDAC sur son compte [LinkedIn](#) et sur sa page [Facebook](#).

Nous invitons nos élèves-avocats à suivre nos « mercredis de l'HEDAC » et les formations de la DBF à Bruxelles, à s'inscrire à de très nombreux concours (chaque vainqueur se voyant s'offrir sa 1^{re} robe par l'HEDAC), à effectuer un stage d'observation d'une semaine en prison et/ou à participer à des voyages d'études...



LISTE DES MAJEURES

- ▶ **Entreprise**
- ▶ **Fiscalité**
- ▶ **Social**
- ▶ **Personnes**
- ▶ **Pénal**
- ▶ **Contentieux**
- ▶ **Droit public**
- ▶ **Immobilier, urbanisme et construction**
- ▶ **Nouvelles technologies**
- ▶ **Droits économiques**

CHIFFRES

PRÈS DE 100 CABINETS
PRÉSENTS AU FORUM
DE RECRUTEMENT
DE LA PRÉRENTRÉE

+ DE 60 MAPP

+ DE 20 PARTENARIATS ET
FORMATIONS QUALIFIANTES
COMPLÉMENTAIRES

Taux de réussite
de l'ordre de +/- 99 %





IXAD
École des avocats

Faculté de Droit
1 place Déliot –
CS 10 629
59024 LILLE CEDEX

Contact :

Raphaëlle MERIDA
Tél. 03 20 90 77 32
ixadecole@ixad.fr



Chaque année, plus d'une centaine d'élèves avocats font confiance à IXAD pour les accompagner. Venez découvrir notre cursus d'exception : des formations de qualité, des parcours personnalisables et une approche pratique, entre stages, PPI et mises en situations dès les premiers mois.



Infos et inscription : www.ixad.fr

ORDRE DES PÉRIODES DE FORMATION

- 1. Acquisition des fondamentaux,**
stage en alternance et mises en situations
- 2. PPI** en entreprise, juridiction, association, école partenaire (ENM, EDHEC, etc.) ou bien déplacement à l'étranger
- 3. Stage en cabinet d'avocat(s)**

MODALITÉS D'ALTERNANCE

(pendant les fondamentaux)

Chaque semaine : 2 jours consécutifs de formation / 1 jour de travail personnel et de retour sur les apprentissages / 2 jours consécutifs en milieu professionnel

IXAD est centrée sur les élèves et sur leur intégration professionnelle. Nous proposons :

- ▶ Une alternative de qualité, respectueuse de vos rythmes.
- ▶ Des formations centrées sur les liens apprenants-formateurs.
- ▶ Des parcours personnalisables dès le 2nd trimestre, cohérents avec vos projets.
- ▶ Des mises en situations, dont « La Semaine au Palais » (simulation de plaidoiries) et « Pose Ta Plaque » (création de cabinet).
- ▶ Des partenariats et des concours (EuraTechnologies, Juridictions, Semaine Théâtrale, concours de plaidoiries, etc.).

LISTE DES PARCOURS

9 parcours au choix dès le 2nd trimestre :

- ▶ **Oralité :**
S'exprimer pour être compris
- ▶ **Judiciaire :**
Rédiger pour convaincre
- ▶ **Juridique :** Rédiger pour sécuriser
- ▶ **Startup :**
Conseiller pour entreprendre
- ▶ **Public :** Gérer, accompagner et contrôler l'acteur public
- ▶ **Chiffre et Droit :** Apprivoiser le chiffre pour mieux servir le Droit
- ▶ **MARD :** Négocier pour dénouer
- ▶ **Numérique :** Mettre l'outil digital au service de l'avocat
- ▶ **Explorer la RSE :** repenser le Droit et son cabinet avec impact !

MAIS LAISSONS LA PAROLE AUX ÉLÈVES...*

« Notre rythme est vraiment avantageux. »

« Ils sont vraiment très présents et professionnels. »

« On est une des seules écoles à avoir un jour light réservé à la rédaction des exercices. »

« On assiste à des choses qui intègrent vraiment notre projet professionnel. »

*Retour d'enquête auprès des élèves, IXAD, 2023



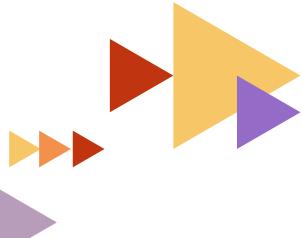
CHIFFRES



**1^{RE} ÉCOLE À PROPOSER
UN CHALLENGE DE MODÉLISATION
ET DE CRÉATION DE CABINET**

99% DE RÉUSSITE AU CAPA 2024





ENTRER DANS LA PROFESSION : QUELQUES REPÈRES CLÉS



19 %

DES CABINETS
ENVISAGENT
DE RECRUTER

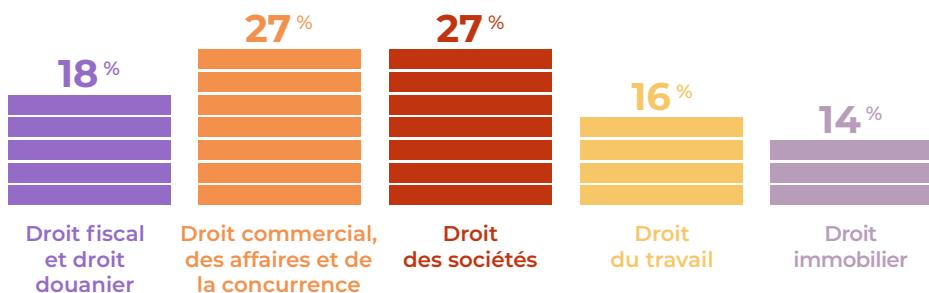
au moins un élève avocat
en 2024

LES CABINETS QUI RECRUTENT LE PLUS :

- ▶ Structurés, d'au moins 5 avocats
- ▶ Qui exercent une activité de conseil
- ▶ Avec une clientèle professionnelle

LES DOMAINES D'ACTIVITÉS LES PLUS RECHERCHÉS :

(pour recruter un élève avocat)



Les critères de recrutement



Motivation, implication
et persévérance

Rigueur,
fiabilité

Spécialités
du droit étudiées



+ DE CHIFFRES
SUR L'EMPLOI
ET LE RECRUTEMENT
DES AVOCATS



+ D'INFOS SUR
LA COLLABORATION
À L'ISSUE D'UNE ÉCOLE





LE CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
EST À VOTRE ÉCOUTE

Par téléphone au **01 53 30 85 60**

de 8 h 30 à 19 h 00

Par courrier électronique :

cnb@cnb.avocat.fr

Sur les réseaux sociaux



Au siège

180 boulevard Haussmann – 75008 Paris